



AVIS PUBLIC est par la présente donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2022, le conseil a adopté le règlement 17-2021 Règlement modifiant le règlement de zonage 11-81.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 06 JUIN 2022

Valérie Fournier
Greffière